



FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT : Malathion 50 EC

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

N° d'homologation LPA : 16099

Code : 5152030, 5152040

Nom chimique : Malathion : O,O-diméthyl-S-(1,2-di(éthoxycarbonyl)-éthyl)-phosphorodithioate

Synonymes : Fyfanon

Famille chimique : Organophosphorés

Usage du produit : Insecticide

Classification TMD : Non réglé par Road/Rail Transport. Réglé par transport marin: Quantité Limitée

SECTION 2 – INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	POIDS (%)	N° C.A.S.	D.L. 50 (mg/kg)	V.L.E.-M.P.T.
Malathion	50	121-75-5	Orale, rat – 1 375 Cutanée, rat – > 2 000	CL 50 – 5,2 mg/L
Distillats de pétrole	40 à 50	64742-94-5	Orale – > 10 mL/kg	> 3 800 mg/m ³ /4 h
DL 50 calculée du mélange			2 750	

SECTION 3 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Liquide

Densité : 1,054

Point d'ébullition : 179 à 213 °C

Pression de vapeur : Aucune donnée

% de matières volatiles : 50 %

Solubilité dans l'eau : S'émulsifie

Apparence et odeur : Liquide brun à odeur de solvant

pH : Aucune donnée

Point de congélation ou de fusion : Aucune donnée

Densité de vapeur : Supérieure à celle de l'air

Vitesse d'évaporation : Aucune donnée

SECTION 4 – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : 65 °C (méthode Tagliabue en vase clos)

Limite inférieure d'explosivité (%) : 1 %

Moyen d'extinction : Mousse, dioxyde de carbone, poudre, eau pulvérisée

Méthodes d'extinction : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible, et endiguer l'endroit pour éviter le ruissellement.

Autres risques d'incendie ou d'explosion : Les vapeurs peuvent se rendre jusqu'à une source d'inflammation et, une fois enflammées, revenir à leur point d'origine.

Température d'auto-inflammation : 510 °C

Limite supérieure d'explosivité (%) : 7 %

SECTION 5 – RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Températures élevées; se décompose à 100 °C ou plus.

Incompatibilité (matières à éviter) : Alcalis et oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Une décomposition thermique peut produire du sulfure de diméthyle, du dioxyde de soufre, des oxydes de carbone, du pentoxyde de phosphore et des oxydes d'azote.

SECTION 6 – RISQUES POUR LA SANTÉ

Effets aigus de la surexposition : Peut causer une irritation temporaire des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements, des crampes abdominales, de la faiblesse, une vision trouble, un myosis extrême, une sensation de crispation dans la poitrine, des spasmes musculaires et le coma.

Effets de l'exposition chronique : Une exposition prolongée peut causer une dermatite.

Autres effets sur la santé : Le malathion est un inhibiteur de la cholinestérase. AVIS AU MÉDECIN : L'atropine en est l'antidote. Administrer à la forte dose de 2 à 4 mg, par voie intraveineuse ou intramusculaire, aussitôt après avoir surmonté la cyanose. Répéter toutes les 5 à 10 minutes, jusqu'à l'apparition des signes d'atropinisation.

SECTION 7 – PREMIERS SOINS

Inhalation : Faire prendre l'air et, si nécessaire, rétablir la respiration. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau courante, et bien la laver au savon et à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Faire boire 1 à 2 verres d'eau (200 à 500 mL) pour diluer le produit. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin. En cas de vomissement spontané, faire pencher en avant, la tête en bas, pour éviter l'aspiration de la vomissure, rincer la bouche et faire boire d'autre eau. Si la personne est sans connaissance, ne rien lui donner par la bouche.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant le rinçage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 8 – MESURES PRÉVENTIVES

Protection des voies respiratoires : Respirateur homologué par le NIOSH ou la MSHA, si nécessaire.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Gants de protection contre les produits chimiques.

Autre matériel de protection individuelle : Combinaison.

Mesures d'ingénierie : Ventilation par aspiration à la source.

Méthodes et matériel de manutention : Éviter l'inhalation des vapeurs ainsi que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après l'emploi.

Consignes d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et ventilé. Garder hors de la portée des enfants et des animaux familiers.

Température d'entreposage : Minimum, 5 °C; maximum, 40 °C.

SECTION 9 – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement : Éliminer toutes les sources d'inflammation. Arrêter la fuite, endiguer le déversement, absorber celui-ci avec un absorbant approprié et mettre le tout dans un contenant à déchets jusqu'à son élimination. Nettoyer l'endroit au détergent et à l'eau, absorber la lavure et mettre le tout dans un contenant à déchets. S'il y a lieu, enlever la terre contaminée et la jeter comme il faut.

Élimination des déchets : Jeter le contenant vide aux ordures ménagères. Jeter les déchets conformément à la réglementation municipale, provinciale ou fédérale.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux ni les milieux locaux.

Les renseignements ci-dessus sont considérés exacts. Ils ne sont donnés qu'à titre d'indication sur la manipulation du produit. Ils ne portent pas sur son utilisation avec d'autres matières ou produits ni dans quelque procédé que ce soit. Nu-Gro Corporation n'offre aucune garantie — ni expresse, ni implicite — en ce qui concerne l'exactitude des données ou le rendement du produit. La présente fiche signalétique est valide pendant trois ans à partir de sa date de publication.